Image not found or type unknown

# DONATION DE BIEN A MON ENFANT SUITE SEPARATION CONCUBINE

Par **kli**, le **28/03/2010** à **13:47**

bonjour,

depuis 5 ans ma concubine m'a quitté pour se marier avec un autre.
Durant notre vie commune nous avons eu un fils.(droit de garde 50/50 et je lui verse un pension alimentaire).

j'ai construit pendant cette période une maison sur un terrain m'appartenant. Elle a participé à quelques frais dans la construction (mise en place de la cuisine et l'achat de quelques meubles). Aujourd'hui je reçois un courrier de son avocat et elle me réclame plus de 175 000€ des sommes qu'elles auraient dépensées hors il n'en est rien.(la maison ne vaut pas cette somme).

Quels sont mes droits dans cette situation?

pour éviter ce conflit, je pense faire une donation de cette maison à notre fils qui a 12 ans, Est ce possible?

Que me conseillez vous?
Merci pour votre réponse

.....

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés